

Comment réserver une offre Pass Culture ?

- 1 Je contacte la structure artistique (dans le cas présent la Scène Nationale du Sud-Aquitain) pour lui demander de créer une offre Pass Culture "sur mesure", en précisant mes besoins et mes souhaits.



- **Pour les enseignants du 1er degré :**

Véronique ELISSALDE

chargée des relations avec les publics

veronique.elissalde@scenenationale.fr

+33 (0)6 83 73 09 11

- **Pour les enseignants du 2nd degré :**

Lisa ANGELESCU

responsable des relations avec les publics

lisa.angelescu@scenenationale.fr

+33 (0)6 32 64 48 66

- 2 Je vais sur **ADAGE**, l'application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, pour consulter les offres Pass Culture. L'accès à cette application se fait depuis le portail académique **ARENA** (rubrique : "Scolarité du 1er degré" / "Scolarité du 2nd degré").



<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/>

- 3 Sur Adage, je choisis un profil (rédacteur de projet collège / lycée). Sur la barre située en haut de l'application, je clique sur pass Culture, puis sur "Offres pass Culture".



- 4 Je trouve l'offre Pass Culture qui a été créée pour mon groupe en consultant directement la rubrique "Pour mon établissement". Si je ne la trouve pas, j'inscris "Scène nationale du Sud-Aquitain" dans la barre de recherche afin d'y accéder.



5 Je pré-réserve l'offre Pass culture que j'ai choisie en cliquant sur le bouton violet "pré-réserver".

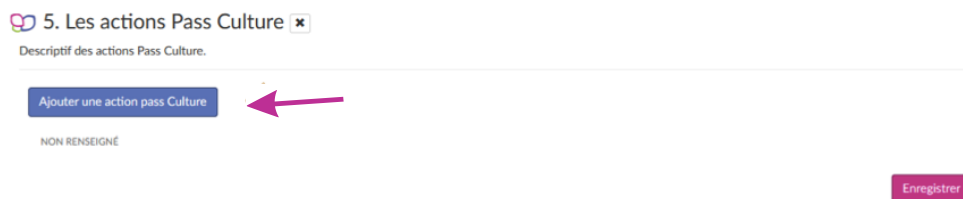
6 Je dois ensuite intégrer cette offre Pass Culture à mon projet pour finaliser sa réservation. Pour ce faire, sur ADAGE, je clique sur l'onglet "Recensement", puis "recenser" :



et je sélectionne le type de projet qui correspond :



7 Je complète les différents éléments du projet (objectifs, professeur référent, classe concernée), puis je clique sur l'onglet « ajouter une action pass Culture » qui permet d'intégrer une ou plusieurs offres à mon projet. Je sélectionne alors l'offre pass Culture que j'ai pré-réservée, puis j'enregistre.



Le projet peut concerner plusieurs classes. A noter qu'il peut être modifié ou complété si besoin.

8 La dernière étape pour confirmer la réservation de l'offre pass Culture est la validation du projet par le Chef d'établissement. Celui-ci reçoit un email dès qu'une offre pass Culture est pré-réservée pour l'en informer et lorsqu'un projet est recensé.

Attention : "une offre pass Culture doit obligatoirement être validée **avant la date limite de confirmation affichée dans l'offre**. Cette étape est indispensable à la mise en paiement de l'activité auprès de l'acteur culturel. Il n'est pas possible de valider une offre a posteriori. Les actions ayant été menées **sans validation préalable des offres par le chef d'établissement** ne pourront pas être financées par les crédits du pass Culture. " (Informations données par le site)

Une question, un doute, un problème 

Contact : Laure SALVADOR
Professeure relais DAAC rattachée à la SNSA
laure.salvador@ac-bordeaux.fr